### République Française

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

# Département De Vaucluse

Ville de



SEANCE 1er Décembre 2022

OBJET:

Renouvellement de la convention Association 30 millions d'amis -Stérilisation des chats libres

RAPPORTEUR : Corinne CRISTOFARO

> N° 2022-12-03

> > PJ:

L'an deux mille vingt-deux, le 1<sup>er</sup> décembre, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général

2000

des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 22

Guy MOUREAU — Jean-Luc BARCELLI — Josette PULITI — William BOUQUET — Corinne CRISTOFARO - Régis PHALY — Alain NOUVEAU — Aurore CHANTY — Alain MAGGI — Jean-Pierre GOMEZ — Christian GUICHARD — Serge BERNABÉ — Jean-Paul DELCASSO — André BOUCHENY — Sylvia MOUCADEL — Sabah BOULMAIZ — Anthony GIACOMONI — Marjorie BARRÉ — Line PHIGINI — Patrick MOUTTE — Denis DUCHENE — Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés: 7

Marion PAPADOPOULOS représentée par Jean-Paul DELCASSO Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI représentée par Josette PULITI Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Régis PHALY Audrey TRALONGO représentée par Guy MOUREAU Aurélie NOUGIER représentée par Jean-Luc BARCELLI Jean-Philippe TESTUD représenté par Patrick MOUTTE Jennifer MACIA représentée par Denis DUCHENE

Absent:

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

ध्य ध्य ध्य

Monsieur le Maire rappelle que par délibération, le conseil municipal avait autorisé en 2021 et 2022, la signature d'une convention de partenariat entre la commune et l'association 30 millions d'amis pour mettre en œuvre sur le territoire de la commune une campagne de stérilisation des chats libres.

Ce partenariat a permis la stérilisation de 50 chats pour l'année 2022.

Selon les responsables locaux de cette association, il reste de nombreux chats errants sur le territoire et il est indispensable de poursuivre nos efforts conjoints afin de limiter la population féline. Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec l'Association 30 millions d'amis pour un partenariat sur la base de 2 000,00 euros par an ce qui permettrait de stériliser 40 chats et de les identifier par puce pour l'année 2023.

Après avoir ouï l'exposé, Et en avoir délibéré,

## LE CONSEIL MUNICIPAL

#### A L'Unanimité

- -APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire
- -RENOUVELE la convention avec l'association 30 Millions d'Amis pour engager la commune dans une campagne de stérilisation des chats libres
- -AUTORISE Monsieur le Maire à participer à hauteur de 50 % au financement des actes de stérilisation et d'identification dans la limite de 2 000 € par an.

Fait et délibéré Les jours mois et an ci-dessus ont signé Pour copie conforme

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Josette PULITI

GUY MOUREAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

ात certifié exécutoire le : ०८/२२/ २०८२ Acrès dépôt en Préfecture le : ०८/२२/ २०२२

Après publication ou notification le : 08 1121 2022

Accusé de réception en préfecture 084-218400430-20221206-06-12-22DELIB03-DE Date de télétransmission : 06/12/2022 Date de réception préfecture : 06/12/2022